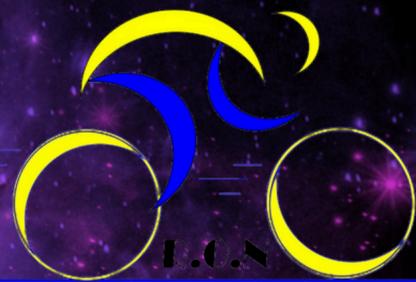




COMMUNE DE
MONTIGNY-LÈS-VESOUL

Une organisation

ROUE D'OR NOIDANS



Roue d'Or Noidans



GRAND PRIX MONTIGNY-LÈS-VESOUL

DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE

BUVETTE, RESTAURATION ET VILLAGE PARTENAIRES : PLACE DE L'ABBAYE

OPEN 3 - ACCESS 1/2

ACCESS 3/4

OPEN 1/2

10H00

10H02

14H30

7 TOURS

7 TOURS

12 TOURS

En Haute-Saône
Je suis
Fair-Play

**hors-jeu
LA VIOLENCE!**

Médillés
Jeunesse et Sports
HAUTE-SAÔNE



DÉPART : MAISON DE LA BERGÈRE

ARRIVÉE ; RUE DES CHÂTEAUX

MONTIGNY → SCYE → GRATTERY → MONTIGNY



VESOUL
ECLYPSE AUTOS
GROUPE AUTOMOBILE

PLEIN AIR
Bresson
32 RUE GEORGES GENOUX
70 000 VESOUL



PHOTO 70
4 Rue LEBLOND
70 000 Vesoul
Tel. 03 84 76 29 36



Assurances
Hervé GALMICHE
Allianz
Avec vous de A à Z
Particuliers Professionnels Entreprises

LE GUIDE DE L'ÉPREUVE

Généralités :

Description de l'épreuve

1

Engagements

Permanence

Épreuve :

2

Horaires et kilométrages

Circuit

Sécurité

Protocole et récompenses

Respect de l'environnement

FairPlay

Réglementation

Responsabilités

Animations :

5

Le village animation et partenaires

Plans de situations :

6

Plan départ

Plan arrivée

Plan stationnement et parkings

Contacts

9



QUENTIN BOURG

VAINQUEUR DE
L'ÉDITION 2023

PHOTO : L'EST RÉPUBLICAIN

GÉNÉRALITÉS

Description de l'épreuve :

Les compétitions sont ouvertes aux coureurs titulaires d'une licence FFC valide dans les catégories Open (1-2-3), Access (1-2-3-4) et Féminines.

L'épreuve est organisée sur un circuit de 10,2 km avec un départ depuis la Maison da Bergère à Montigny-lès-Vesoul, l'arrivée est jugée au dernier tour au sommet de la Rue des Châteaux toujours à Montigny-lès-Vesoul.

Engagements :

L'épreuve est accessible à tous les licenciés FFC. Les inscriptions se feront en ligne via l'espace club jusqu'au Jeudi 28 Août 2024 à 19h.

Il n'y aura pas d'engagements sur place (sauf décision exceptionnelle du Directeur de l'organisation en accord avec le Président du Jury)

Permanence :

La permanence est installée à l'Abbaye de Montigny-lès-Vesoul et ouvrira dès 8H30 du matin. Les arbitres procéderont au contrôle des licences et à la remise des dossards.

Les dossards devront être rendus au plus vite après la fin de votre épreuve au lieu où vous les avez prélevés.

La salle de la Bergère sera mise à disposition du corps arbitral et tiendra lieu de contrôle anti-dopage.



VESOUL

ELYPSE AUTOS

GRUPE AUTOMOBILE



L'ÉPREUVE

Horaires et kilométrages des courses :

MATIN :

- **OPEN 3 -ACCESS 1/2** : dossards à 09H et départ à 10H
7 Tours de 10,2kms soit 71,4kms
- **ACCESS 3/4** : dossards à 09H et départ à 10H02
7 Tours de 10,2kms soit 71,4kms

APRES-MIDI :

- **OPEN 1/2** : dossards à 13H30 et départ à 14H30
12 Tours de 10,2kms soit 122,4kms

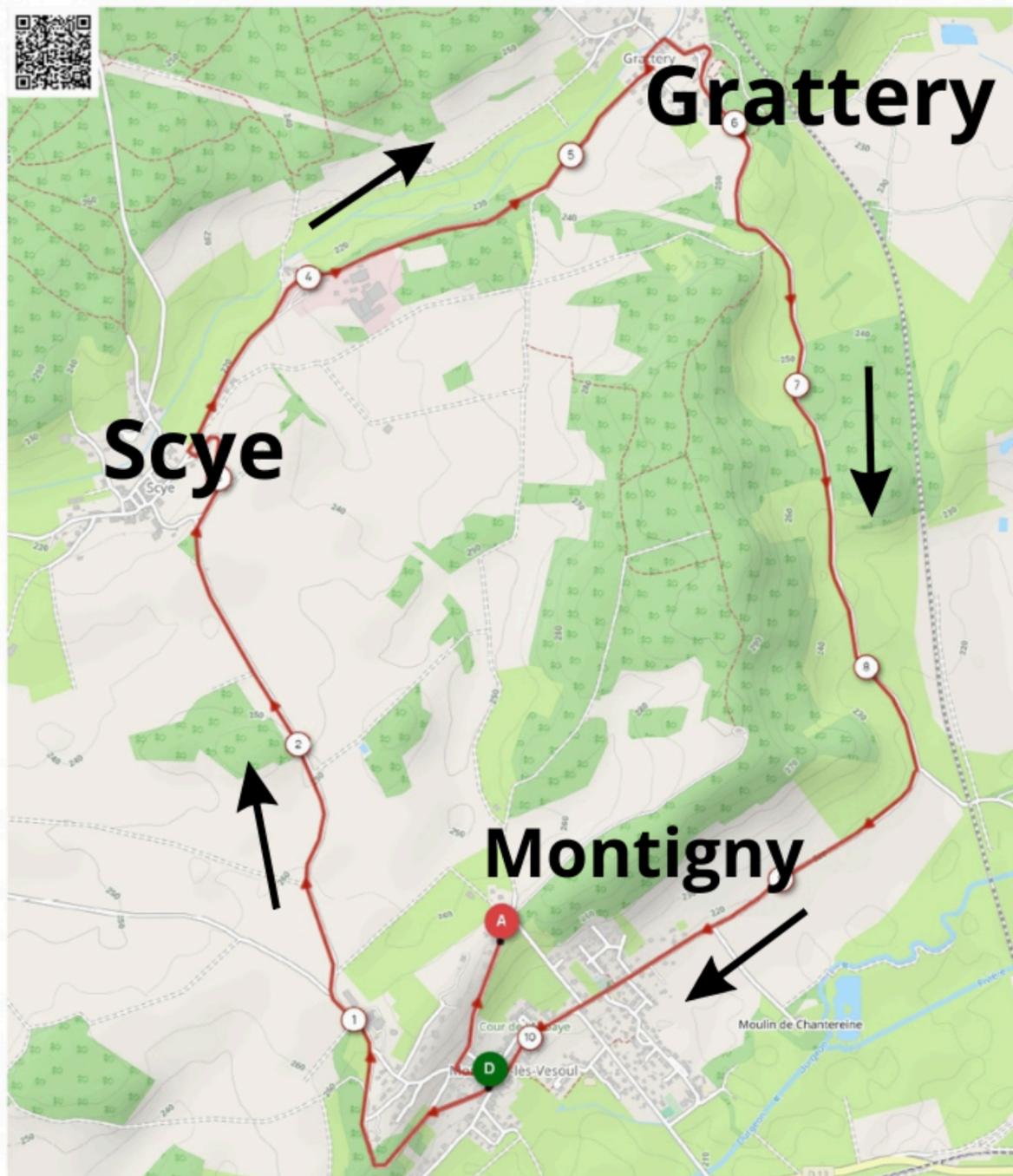
Circuit :

Départ : devant la Maison de la Bergère

Arrivée : Au dernier tour, sommet de la Rue des Châteaux

Circuit de 10,2kms : MONTIGNY → SCYE → GRATTERY → MONTIGNY

Pour consulter le circuit en ligne : **CLIQUEZ ICI**



L'ÉPREUVE

Sécurité :

Le parcours sera protégé par des signaleurs à poste fixe équipés de gilets réfléchissants et de panneaux type "K10"; ils seront répartis sur l'ensemble des carrefours.

Un arrêté conjoint Mairies/Département autorise la circulation uniquement dans le sens de la course.

La course bénéficie d'un régime "d'usage exclusif temporaire de la chaussée", selon l'article R414-3-1 du code de la route : "lorsqu'une course bénéficie de l'usage exclusif temporaire de la chaussée, tout véhicule qui circule sur la chaussée doit laisser le passage, s'arrêter ou se garer. Les conducteurs pourront reprendre leur route qu'après l'invitation des signaleurs ou du véhicule qui signale la fin de course".

Le port du casque homologué est obligatoire pour tous les compétiteurs. Des barrières seront installées sur 50m de chaque côté de la ligne.

Une voiture ouvreuse et un camion balais délimiteront la bulle de course. Des motos assureront la sécurité des coureurs. Pour rappel, tout coureur lâché est tenu de respecter le code de la route.

Protocole et récompenses :

Les trois premiers et premières de chaque épreuve doivent se présenter au plus vite au podium pour la remise des prix.

- 11H45/12H* pour les courses ACCESS / OPEN 3
- 16H45/17H* pour la course OPEN 1/2

***Ces horaires sont estimatifs et peuvent varier selon le retard pris sur les épreuves.**

GRILLE DES PRIX (les prix seront versés par le Comité Régional au club du coureur) :

- OPEN 1/2 : 305/02 + COUPES ET GERBES
- COUPES ET GERBES pour toutes les autres catégories



L'ÉPREUVE

Respect de l'environnement :

Chaque coureur s'engage à respecter la nature qui l'entoure et à veiller à ne pas l'endommager.

Chaque coureur s'engage à ne jeter aucun déchets ou détritrus sur la voie publique et dans l'environnement, il ramènera ses déchets en utilisant la poche arrière de son maillot.

Des sanctions pourront être prises en cas de non respect.

Fair-Play :

Les coureurs et personnes participant à l'échelon course doivent adopter un comportement correct. La compétition doit se dérouler dans une ambiance conviviale dans le respect entre coureurs et envers les bénévoles, organisateurs, arbitres et le public. Toute entorse à ce règlement sera sanctionnée par une élimination directe sur décision des arbitres, sans appel possible et sans remboursement des frais d'inscription.

Réglementation :

L'épreuve sera disputée sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Le barème des pénalités FFC sera le seul applicable ; la réglementation anti-dopage et la loi française sera appliquée.

Responsabilités :

Chaque participant confirme être assuré en Responsabilité Civile et accidents et renonce à toute action juridique contre l'organisateur. De ce fait, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de chute, perte, vol ou dégâts.

Les véhicules des Directeurs Sportifs ne sont pas assurés par l'organisateur



LES ANIMATIONS

Le village animations et partenaires :

Le village animations et partenaires sera installé sur la Place de l'Abbaye.

AU PROGRAMME :

Buvette et Restauration :

Bières, sodas, frites, crêpes, il y aura tout ce qu'il faut pour profiter de la course dans une ambiance conviviale !

Stands partenaires :

- Mutuelle Médico-Chirurgicale : Stand d'informations, cadeaux, jeux !
- Comité du Fair-Play : Signature de la Charte, sensibilisation
- Culture Vélo : Stand d'expositions et de conseils

Vue sur la course !

Depuis les hauteurs de la place de l'abbaye, vous ne raterez rien de la course, avec une vue sur la course !

Cérémonies protocolaires :

C'est au cœur du village animations et partenaires que se dérouleront toutes les cérémonies protocolaires à l'issue des épreuves ! Vous y retrouverez tous les champions et championnes de la journée !

PHOTO 70



4 Rue LEBLOND

70 000 Vesoul

Tel. 03 84 76 29 36

PLEIN AIR

Bresson

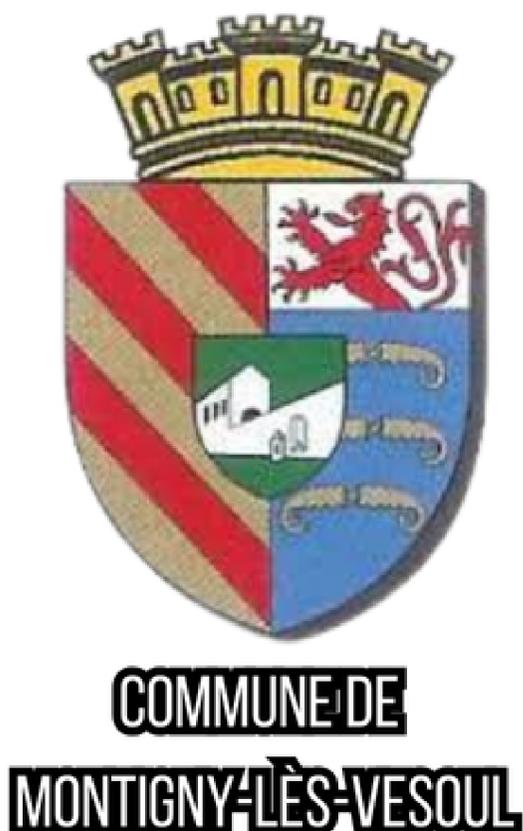
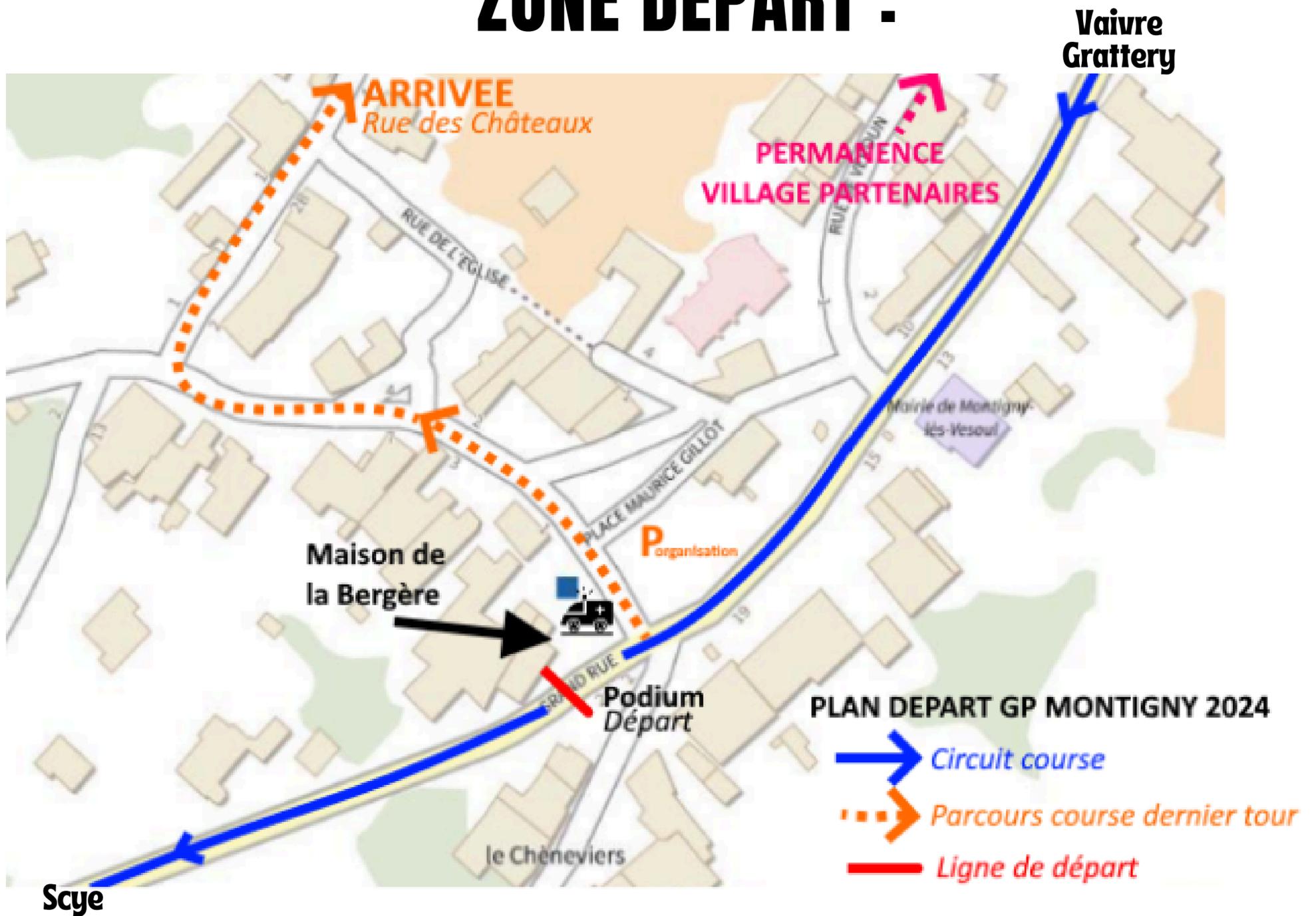


32 RUE GEORGES GENOUX
70 000 VESOUL



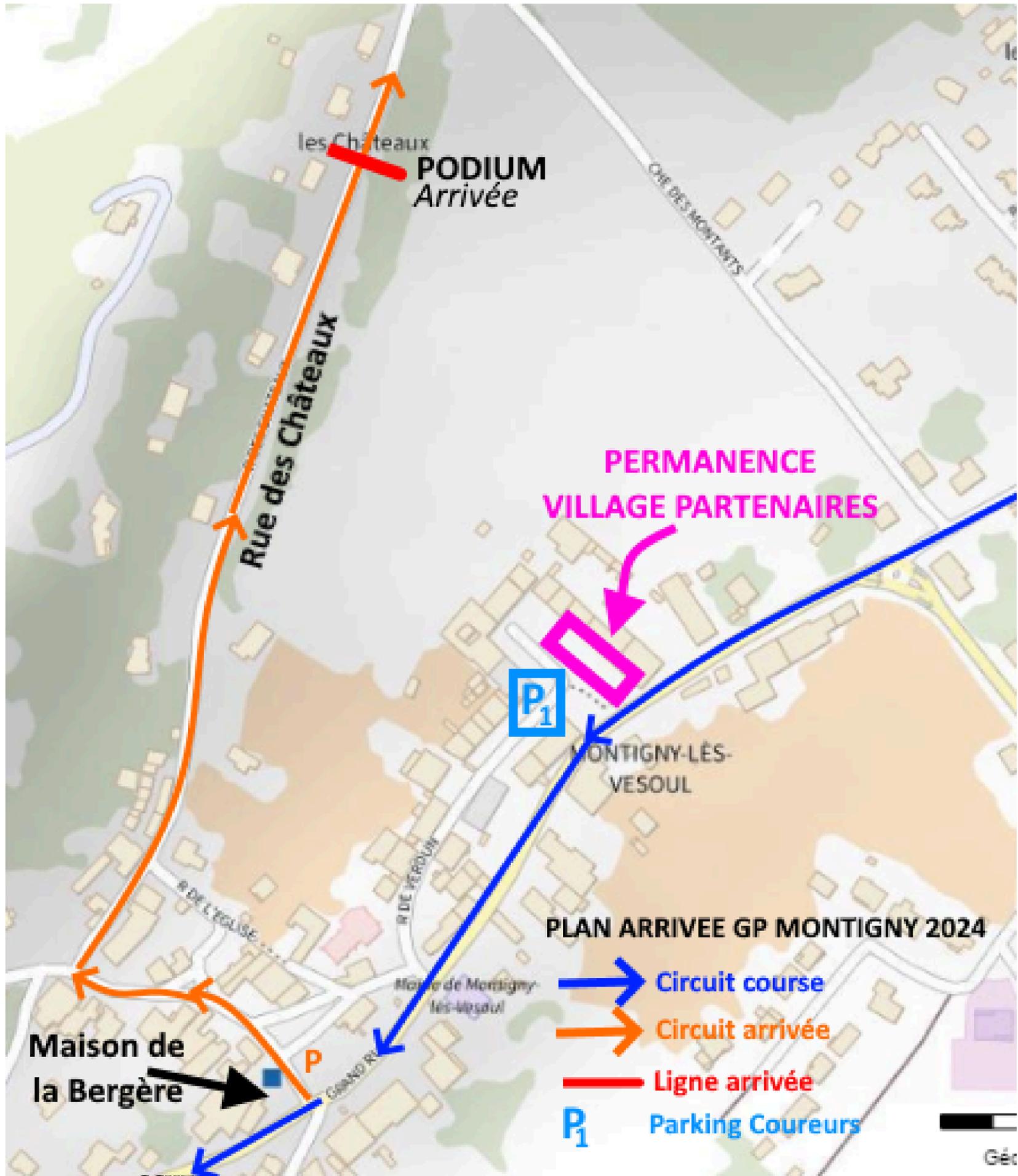
PLANS

ZONE DÉPART :



PLANS

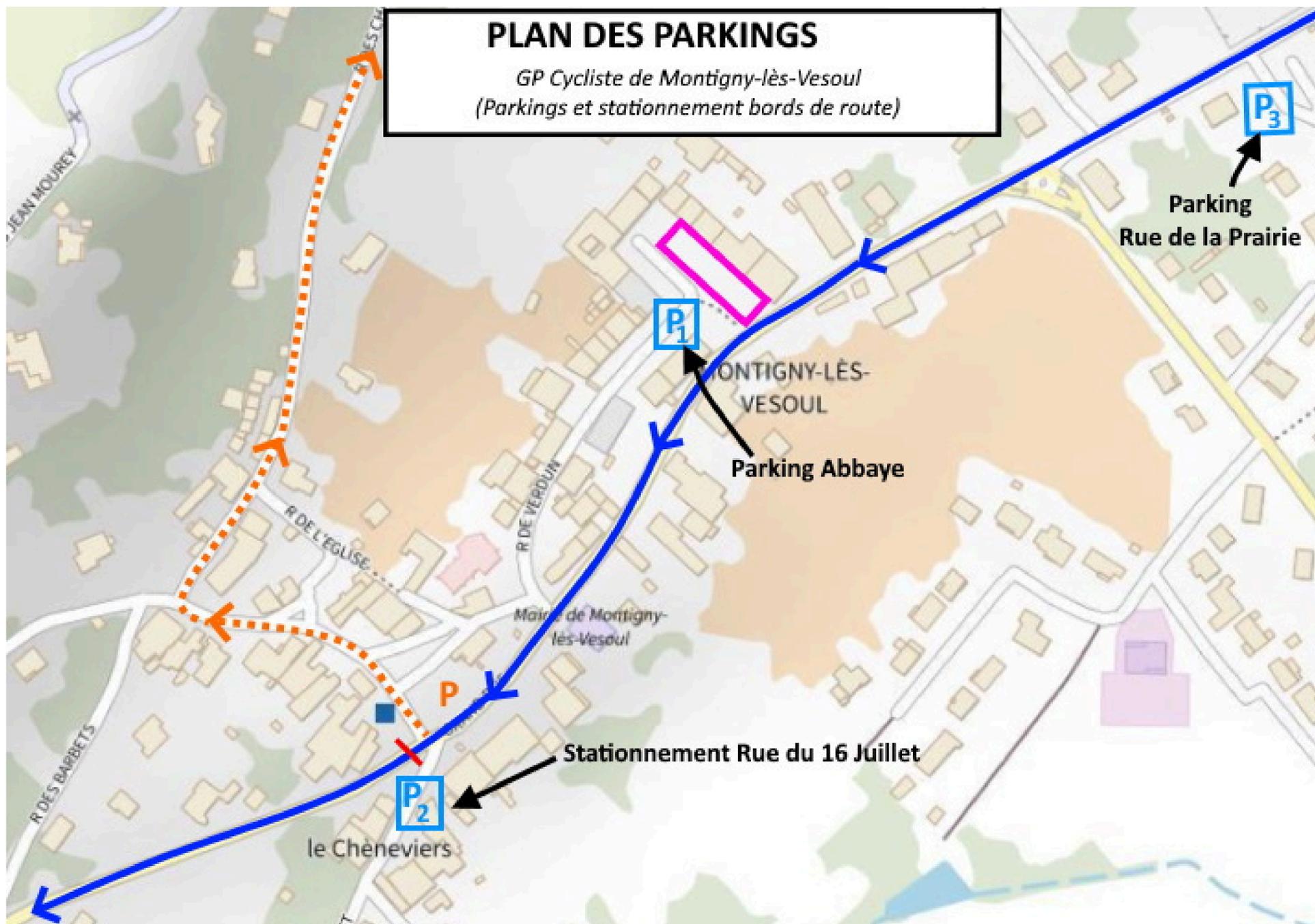
ZONE ARRIVÉE :



Vaivre
Grattery

PLANS

PARKINGS ET STATIONNEMENT :



P1 : Parking de l'Abbaye (à proximité direct de la permanence et du podium protocolaire)

P2 : Rue du 16 Juillet : stationnement en bord de route autorisé sans gêner les riverains

P3 : Rue de la Prairie : plusieurs parkings disponible. Quelques mètres à pied du départ.



CONTACT :

Président de l'organisation :

M. Enzo FIGUEIRA

Tel. 06 47 12 46 17
enzo.figueira@rouedor.com

Vice-Président :

M. Damien VUILLIER

Tel. 06 50 48 51 74
damien.vuillier@rouedor.com

Secrétaire Générale :

Mme Carole VUILLIER

Tel. 06 29 19 48 04
carole.vuillier@rouedor.com

Trésorière :

Mme Anne-Laure

DESGRANCHAMPS

Tel. 06 42 33 25 71
anne-laure.desgranchamps@rouedor.com

Voiture ouverture de course :

M. Jean-Claude JACQUOT

Tel. 06 81 86 95 41

POMPIERS : POLICE/GENDARMERIE : SAMU : N° URGENCE EUROPEEN :

18

17

15

112

Brigade de gendarmerie de Vesoul : 03 84 96 72 00

Brigade de gendarmerie de Port-Sur-Saône : 03 84 91 50 17

Groupe Hospitalier de la Haute-Saône (Standard) : 03 84 96 60 60

Préfecture de Haute-Saône (Standard) : 03 84 77 70 00